

|  |   |
|--|---|
| Objet  | : Modifications au sein de l'organisation de la direction générale du Système d'information |
| répertoriée section (s)                        | : 9.1. Structure et organisation  |
| Source   | : Cabinet direction générale du système d'information<br>01 42 92 37 31                     |
| date de mise en application                    | : immédiate   |
| références des textes<br>modifiés ou complétés | : C-2021-01   |
| références des textes abrogés                  | : néant   |

## Exposé des motifs :

La présente circulaire a pour objet de décrire les modifications apportées récemment sur l'organisation de la direction générale du système d'information :

- Dans le cadre du projet d'évolution de l'activité du DIGITAL OFFICE et du LAB, le service DIGITAL OFFICE est renommée en LAB. Ses activités sont revues à cette occasion. L'article 2.1.4 de la circulaire 2021-01 est ainsi rédigée :

« Le service LAB

Au sein de la Direction Générale du Système d'information, le Lab incarne le centre d'innovation de la Banque de France. Outil d'anticipation, d'exploration technologique et de construction des offres innovantes, le Lab Banque de France a pour mission de faire découvrir aux métiers de la banque centrale les nouveaux usages, les nouvelles technologies et les nouvelles approches permettant de conduire des projets de transformation de façon agile et rapide.

Organisé en trois piliers interdépendants, le Lab se connecte aux tendances technologiques et aux évolutions métiers au travers de la prospective et en lien avec nos écosystèmes (finance, start-up, monde académique), fédère les expertises techniques de la DGSI et dispose d'une activité de fabrication en propre, partage et donne de la visibilité sur les travaux innovants aussi bien en interne qu'en externe. ».

- Au sein de la direction des services communs, le service SOFACT est renommé en Service d'Industrialisation et d'Expertise du DEVeloppement (SIEDEV). Ses activités décrites au 2.4.3 de la circulaire précitée sont inchangées.
- Au sein de la direction des données et des services analytiques, le service ANALYTIC réorganise ses activités. L'article 2.6.3 de la circulaire précitée est ainsi rédigée :

« Le Service ANALYTIC a pour mission de concevoir, déployer et assurer le support des outils analytiques permettant un accès efficace et performant aux données, en étroite collaboration avec les métiers utilisateurs de ces solutions. Il veille en relation avec le service SONATA à l'intégration des outils analytiques avec les solutions déployées pour la plate-forme socle. Il est le centre de compétences pour les outils de Business Intelligence comme Business Object, SAS, Power BI ainsi que sur les outils analytiques avancés R, Python, Kibana. Il assure le maintien en conditions opérationnelles des plateformes analytiques ainsi que le support N2 sur celle-ci. Il effectue enfin la veille technologique sur les solutions analytiques. »

Le directeur général du  
Système d'information

Thierry Bedoin

Le Secrétaire général

Gilles Vaysset